

SESSION DU CONSEIL N° 97-07

17 octobre 1997

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni dans le cadre d'une téléconférence le 17 octobre 1997. L'ordre du jour de la séance figure à l'annexe A. M. José Luis Samaniego (Mexique) présidait la séance, et MM. Avrim Lazar et Bill Nitze représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. Le directeur exécutif du Secrétariat de la CCE, M. Victor Lichtinger, participait à la séance en compagnie d'autres représentants officiels.

Point 1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la séance conformément au paragraphe 9(6) des Règles du Conseil. Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

Point 2 Session extraordinaire du Conseil

Les représentants suppléants examinent le programme général de la session extraordinaire du Conseil. Ce programme sera parachevé au cours de la prochaine téléconférence, un certain nombre d'éléments devant être précisés d'ici là [c'est-à-dire la disponibilité de la ministre de l'Environnement du Canada, M^{me} Christine Stewart, de l'administratrice de l'*Environmental Protection Agency* (EPA), M^{me} Carol Browner, et de M. Maurice Strong, le soir du 23 octobre]. Le Mexique mentionne qu'une ébauche de document de travail, dont le Conseil pourrait se servir pour orienter la discussion, sera télécopiée aux Parties et au Secrétariat avant la prochaine téléconférence des représentants suppléants. Le Mexique offre de regrouper les commentaires des Parties.

Les représentants suppléants discutent également des annonces à intégrer au communiqué de la session. Ils conviennent que le communiqué pourrait toucher les sujets suivants : le Plan d'action régional nord-américain relatif au mercure; le processus de sélection de substances pouvant faire l'objet d'une action régionale; une déclaration conjointe sur l'environnement et le commerce; la publication du dossier factuel final relatif à Cozumel. Le Secrétariat remettra au Comité permanent général, d'ici le 21 octobre, une ébauche des grandes lignes du communiqué. Étant donné que ce document sera publié dans les trois langues, le Secrétariat insiste sur le fait qu'il est important que les Parties puissent examiner une version provisoire le 23 octobre au plus tard.

Point 3 Article 14 – Dossier factuel final relativement au projet de jetée pour paquebots de croisière à Cozumel, Quintana Roo

Le Mexique fait part de la possibilité qu'il vote en faveur de rendre public le dossier factuel final relativement au projet de jetée pour paquebots de croisière à Cozumel, Quintana Roo, et informe qu'il publiera parallèlement ses propres observations sur le sujet.

Point 4 Autre questions

Les Parties conviennent de presser leurs représentants respectifs au sein du Groupe de travail sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers d'élaborer, d'ici le 21 octobre et le cas échéant, un addenda commun au document de Pittsburgh, tel que cela a été convenu préalablement.

Point 5 Prochaine téléconférence

Les Parties conviennent de tenir leur prochaine session, par téléconférence, le 20 octobre 1997, à 11 heures.

Le président lève la séance à 13 heures.

Rédigé par : Julie-Anne Bellefleur, adjointe au secrétaire du Conseil
Cristóbal Vignal, coordonnateur, Stratégies globales et liaison du programme.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 97-07

ORDRE DU JOUR

Tenue par téléconférence le vendredi 17 octobre 1997, de 12 h à 13 h (heure de l'Est);
11 h à 12 h (heure de Mexico)

PRÉSIDENCE : J.L. Samaniego (Mexique)

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Point 2 Session extraordinaire du Conseil

Point 3 Article 14: Dossier factuel final relativement au projet de jetée pour paquebots de croisière à Cozumel, Quintana Roo

Point 4 Autre questions

Point 5 Prochaines téléconférence